Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

Numéro 88 octobre 2018

Souriez...

Environnement

Glyphosate

Urbanisme

PLUi

Paroles d'élu

Vidéo-protection

Edito

Accessible à tous ?

Cette année la saison culturelle va avoir lieu dans le tout nouveau bâtiment « La Passerelle ». Nous nous en réjouissons mais malheureusement contrairement à ce qui est dit dans le dernier fil de l'eau, elle ne sera pas accessible à tous.

L'accessibilité se limite au bâtiment en lui-même mais toujours pas de navette ou de solution pour ceux qui n'ont pas de moyen de déplacement. Et même pour les plus sportifs, qui auraient souhaité venir à vélo en toute sécurité ils ne le peuvent pas. En effet, il n'y a pas de véritable piste cyclable et celle qui devait voir le jour avenue Chapoton a disparu….

Il serait grand temps de concrétiser une réelle accessibilité aux équipements municipaux à tous les Pontrambertois…

Marie-José Faure

Présidente du GRIM

Parole d'élu

Vidéoprotection : Un renouvellement de contrat mais à quel prix ?

La commune compte aujourd'hui 47 caméras de surveillance dont 15 dômes à 360° et 27 fixes et on pourrait monter jusqu'à 70…. !!!

Avant de s'engager dans une course à la vidéo protection…….ou à la vidéo verbalisation, ne devrait-on pas se poser une question de bon sens ?

Au moment où le contrat passé avec BOUYGUES est arrivé à son terme et que la commune s'apprête à lancer un nouvel appel d'offre, le budget mobilisé par ce système de surveillance des citoyens ne justifie-t-il pas un véritable diagnostic pour mesurer sa réelle efficacité au regard du coût engagé ?

Nos propos ne portent pas sur la suppression de toutes les caméras de surveillance. Cependant, ces matériels évoluant très rapidement, les caméras installées sont très vite considérées comme obsolètes ce qui génère des besoins de rééquipements tous les 4 à 5 ans. Un coût qui n'avait pas forcément été envisagé jusqu'à présent. Le nouveau contrat devra également intégrer la maintenance, ce qui n'était pas le cas précédemment. Afin d'éviter ces manquements, il sera fait appel à un cabinet d'études. **A quel prix ??**

Il faut savoir aussi que l'évolution des technologies impose des serveurs plus puissants et donc des infrastructures en rapport (salle climatisée notamment). Encore des coûts supplémentaires.

A ce rythme, les coûts risquent bel et bien de s'envoler.

Ajoutons à cela qu'aujourd'hui la vidéo protection mobilise un policier municipal à hauteur minimum d'1/4 de temps, rien que pour extraire les images sur demande de la gendarmerie par exemple. Un temps que le fonctionnaire ne passe pas sur le terrain.

Alors ne croyez-vous pas que ce dossier mérite un véritable débat ?

Jean-Pierre Brat
Conseiller Municipal

Glyphosate mon amour !

Ce matin je commençais mon article sur les pistes cyclables à St Just St Rambert. Vaste sujet, et une sorte d'écœurement et de lassitude m'a envahi. **Alors j'ai changé quand j'ai appris que ma vessie pouvait contenir jusqu'à 33 fois la dose de glyphosate autorisée dans l'eau « dite » potable, l'eau du robinet.**

L'eau c'est la vie. C'est le bien commun, c'est celle que nos enfants boivent, à la maison, à l'école. Celle qui nous accompagne toute notre vie, et compose notre corps à 75 %.

Alors je dis merci à qui ?
Merci aux 42 député(e)s qui ont voté au parlement pour que cette saloperie arrose encore un peu plus nos terres et nos légumes.
Merci aux maraîchers de St Rambert qui savent pertinemment ce qu'ils font.
Merci à la municipalité actuelle, et à celle d'avant qui n'ont jamais tenté de porter et soutenir l'agriculture bio dans le périmètre communal, seule réponse à la fin de ce désherbant diabolique.

Il est diabolique pourquoi ?
Parce qu'il s'insinue dans l'eau par le ruissellement et la pénétration dans la nappe phréatique. Tous les traitements que l'eau subit pour sa potabilité ne peuvent supprimer cette molécule.

Ami(e) pontrambertois(e), voilà la nouvelle que je porte à ta connaissance : comme la plupart des Français, tu as certainement du glyphosate dans tes urines dont le taux reste à déterminer. C'est un cancérigène avéré par l'OMS[1], et le CIRC[2]. Son interdiction devient une nécessité de santé publique. Elle passera par un réveil des consciences, et un mouvement de masse.

Je ne vois pas d'autres solutions pour infléchir l'inéluctable.

José-Louis Théry

1 - Organisation mondiale de la santé
2 - centre international de recherche sur le cancer

Le vote des 6 députés ligériens...

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Les réunions publiques vont commencer.
Le nouveau PLUI de Loire Forez Agglomération, en cours d'élaboration, se donne comme ambition de « planifier » l'aménagement du territoire de manière cohérente, pour répondre aux besoins des habitants, permettre le développement local, tout en respectant l'environnement, suivant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
Le PLU permet également de garantir une gestion économe des sols et de lutter contre l'étalement urbain et le gaspillage foncier.
Auparavant détenu par les communes, il devient dorénavant intercommunal (PLUi) à l'échelle de 45 communes (du territoire de l'ancienne Communauté d'agglomération Loire Forez).

Axe 1 favoriser un territoire de proximité
Recentrer les secteurs urbanisables pour minimiser les distances de déplacement
Prioriser les aménagements des bourgs
Développer des aménagements visant à réduire l'utilisation de la voiture individuelle
Réfléchir aux problèmes de déplacement avec des développements de navettes intra et inter-cités

Axe 2 : dynamiser les cœurs historiques et diversifier l'offre de logement
Maîtriser le foncier pour mieux aménager
Augmenter l'offre de logements sociaux (9% sur Loire Forez Agglo et 14 % pour St-Just St-Rambert)
Maitriser l'espace agricole pour éviter que le pavillonnaire ne se développe au détriment des surfaces agricoles.

Axe 3 : Maintenir une diversité économique
Conforter les principaux pôles d'emplois
Préserver les activités économiques de proximité
Préservation des milieux naturels et du patrimoine

Axe 4 : Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables

Tous ces points sont aujourd'hui au cœur de la réflexion pour construire notre environnement urbain de demain. Cela mérite donc que l'on s'y intéresse et les réunions publiques, dont celle de St Just- St Rambert, qui aura lieu le 26 octobre (à 19h00, salle du Prieuré Bas), sont là pour que les citoyens expriment leurs préoccupations et donnent leur avis.

Alors investissez ces réunions. Portez vos aspirations et ne laissez pas décider sans donner votre avis.

Jean-Pierre Brat

Ce que vous ne lirez pas dans le Fil de l'Eau

Courants

Compte-rendu du 20 septem

conseil municipal

La passerelle est ouverte

Un forum des associations

riche d'enseignements

- Au conseil du 20 septembre les élus de gauche ont proposé un vœu pour qu'aucun compteur Linky ne soit installé sans l'accord de l'usager.

Le maire a refusé de mettre ce vœu aux voix.

En revanche, un vote a eu lieu pour savoir qui souhaitait approfondir le débat sur les compteurs Linky : 11 conseillers municipaux (soit 6 de plus que notre groupe) ont demandé ce débat. »

- Vous ne lirez pas non plus dans le Fil de l'Eau le débat qui a eu lieu sur la fermeture annoncée de la piscine du CPNG.

Là encore un décision à la hache contre l'avis des centaines de signataires de la pétition lancée par les parents d'enfants du CPNG.

Brèves

A contre courant...

Le gouvernement a dévoilé le 14 septembre un plan comprenant pour la première fois un financement dédié au vélo : l'objectif est de passer de 3% des modes de déplacements à 9 % d'ici à 2024.

Notre commune ne semble pas s'inscrire dans ce plan puisque, contre toute logique, après deux étés de travaux conséquents l'avenue Chapoton ne sera pas équipée de pistes cyclables…

Même à 30 km/h lorsque un bus et un camion se croisent on peut plaindre le pauvre cycliste obligé d'emprunter la même voie.

Coté St-Just l'aménagement du boulevard Jean-Jaurès est équipé de pistes… sont-elles vraiment cyclables ?

On peut en douter vu le nombre de « coupures » opérées sur ce trajet par les entrées sorties de commerces ou parkings et en l'absence de signalisation qui doit laisser le passage ? Ce qui fait que l'on retrouve nombre de vélos sur la route goudronnée côtoyant voitures, camions…

Vous avez dit sécurité et développement durable ?

Jean-Michel Toubin

Soutiens à des associations locales

Ce mois-ci, le GRIM vous propose 2 sorties afin de soutenir des associations locales.

Tout d'abord, du 8 au 11 novembre, le collectif forézien des Arts Solidaires organise une expo-vente solidaire (peinture, photographie, sculpture,…) au profit du Secours Populaire et de « Un Toit c'est Tout ».

Après «Mosaïque chante Starmania», «Les gueules noires»… la troupe Mosaïque propose son nouveau spectacle musical « MARVIN », une comédie musicale composée par Pascal Descamps.
Les bénéfices de ce spectacle seront reversés aux 4 associations partenaires : Les jardins d'Oasis, le Secours Populaire, un Toit c'est Tout, l'épicerie solidaire des 4 ponts.
3 séances (les 30/11 et 1/12 à 20h30 et le 2/12 à 15h).

Agenda

Réunion plénière du GRIM

Mercredi 17 octobre à 18h30
Salle passé-présent

Préparation du conseil
Samedi 13 octobre 2018 9h00
local des élus

Conseil municipal
Jeudi 18 octobre 2018 19h15
Salle Prieuré Bas

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/ et sur https://www.facebook.com/gauche42170